

Avis de tempête au pays des taux plats

Les prêts ne rapportent plus d'argent. La politique des taux négatifs imposée par la Banque centrale européenne a mis l'économie cul par-dessus tête et le système bancaire au bord de l'asphyxie.

COMBIEN de temps les banques, les assurances et le système financier dans son ensemble vont-ils encore supporter le régime contre nature des taux bas, instauré il y a deux ans par Mario Draghi, le président de la Banque centrale européenne (BCE) ? La question agite et inquiète aujourd'hui le monde de la haute finance, qui n'aime ni l'agitation ni les incertitudes. « On ne sait pas, avoue le dirigeant d'une grande banque française. C'est terra incognita. » Aucun banquier ne l'avouera publiquement, mais certains admettent, en privé, que tous les ingrédients d'une *perfect storm* (« vraie tempête ») – mais, en anglais, c'est plus chic) sont réunis. Personne n'est capable de prédire les effets à long terme de la potion Draghi ni quelle médication administrer pour en sortir. « Les banquiers appliquent de vieilles recettes, alors que la situation est inédite », note un autre financier, le nœud papillon en berne.

Car, pour la première fois depuis plus de cinq mille ans, l'argent prêté ne rapporte plus d'argent. Il en coûte ! Le capitalisme s'est toujours développé sur ce principe simple : il faut payer pour obtenir l'argent permettant de gagner plus d'argent. Sauf que, depuis juin 2014, la BCE ne rémunère plus les liquidités déposées par les banques sur ses comptes. Au contraire, elle fait payer les dépôts en les taxant avec des taux négatifs, portés à -0,40 % en mars. La planète Finance marche sur la tête !

Beaucoup espéraient qu'à l'issue du conseil des gouverneurs de la BCE, le 8 septembre, la Banque cen-



trale augmenterait un poil les taux directeurs. Mais « SuperMario », comme on le surnomme sur les marchés, n'a pas bougé d'un iota...

Mario fait le mariole

Pourquoi cette obstination ? Draghi espère doper l'économie par la consommation et l'investissement. Pour les adeptes du catéchisme économique orthodoxe, la logique semble imparable. Un particulier a le choix entre consommer et épargner. Si le rendement de son épargne (Livret A, CEL, etc.) est minable, il sera plus enclin à consommer. Idem pour les entreprises, qui

devraient être incitées à investir grâce à l'argent bon marché. Sauf que le mécanisme ne s'avère pas aussi vertueux qu'espéré. Les taux négatifs et les crédits quasi gratuits induisent des comportements frileux : les petites entreprises jugent la conjoncture morne et hésitent à s'endetter, et les particuliers pratiquent l'épargne de précaution. Le faible rendement des Livrets A (0,75 %) et des assurances-vie en euros (entre 2 et 2,5 %) n'y change rien ! Les Français veulent de la sécurité. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à métamorphoser leurs économies en lingots d'or. Depuis le Brexit, le cours du métal jaune a explosé.

Les banquiers braqués

A l'exception des crédits immobiliers alléchants (moins de 2 %, qui relancent l'industrie du bâtiment, la politique de SuperMario a de nombreux effets pervers. L'épargnant qui s'obstine à épargner est massacré. Les banques, elles, boivent la tasse. Découragés après la crise des subprimes et des dettes souveraines, accusés de s'être gavés pendant les années fastes, les banquiers ne trouveront pas grand monde pour pleurer sur leur sort. Problème : même pour les « adversaires de la finance », ils restent des rouages indispensables de l'économie de marché. « Si on ne trouve pas une solution rapidement,

il n'y aura peut-être plus de banques dans cinq ans, pronostique un financier. Elles sont déjà talonnées par les nouveaux entrants, comme les géants des télécoms ou les groupes de technologies, et doivent envisager de gros investissements dans le digital. » En passe d'être « ubérisées », les banques traditionnelles tentent de récupérer leurs marges perdues en taxant toujours plus leurs clients (lire encadré). Plus grave : dans l'espoir de sauver leurs bilans, elles se rabattent sur des obligations de plus en plus risquées.

« En 2008, se souvient un expert du système financier, le jeu a consisté à faire avaler par les banques centrales les crédits pourris que les banques privées avaient accumulés dans leurs livres de comptes. » Mais, à la prochaine crise, qui va payer ?

Plein la dette

La masse des dettes, privées et publiques, a doublé en huit ans, et la BCE en a déjà racheté pour 1 140 milliards d'euros, un montant astronomique. Et les Etats ne se sont guère montrés reconnaissants envers leur sauveur. Au lieu de profiter des taux nuls pour se désendetter, certains se sont servis de cet argent facile pour continuer d'emprunter ! En 2015, la dette publique de la France représentait toujours 95,8 % de son PIB, contre 71,2 % pour l'Allemagne...

Une petite inflation (2 %, par exemple) permettrait d'effacer en douceur une partie de la dette. Mais la BCE, qui comptait sur une reprise de l'inflation, est loin d'avoir atteint son objectif. Du coup, la « parenthèse » des taux plats est une situation provisoire qui risque de durer. Comme au Japon, depuis 1999. A la sortie du krach boursier et de l'éclatement des bulles financière et immobilière, la banque centrale japonaise a ramené ses taux d'intérêt à zéro, provoquant une déflation durable, véritable poison pour l'économie. Avec une différence de taille, la situation en Europe : 93 % de la dette japonaise se trouve entre les mains... des Japonais, ce qui empêche une fuite vers les places étrangères. Ce n'est pas du tout le cas en France. Si les investisseurs n'ont plus confiance dans le papier hexagonal, le maelström risque d'être terrible...

Odile Benyahia-Kouider

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



Un général se souvient du planqué Ciotti

LES exploits passés d'Eric Ciotti, qui avait quémandé un piston pour échapper au service militaire (lui qui, aujourd'hui, exige à cor et à cri son rétablissement), ont fait sensation dans les casernes. Sa version désopilante, selon laquelle Fillon et Estrosi avaient demandé qu'il soit dispensé sans l'en informer, a, elle aussi, beaucoup fait rire. En particulier une vieille connaissance de Ciotti, qui a appelé « Le Canard » à la suite de la lecture de son article afin de partager ses savoureux souvenirs.

« L'année de M. Ciotti quant aux démarches de M. Estrosi pour lui éviter le service militaire est préoccupante », nous explique d'emblée Olivier Rochereau, contrôleur général des armées et ex-sous-préfet. En septembre 1990, cet enarque détaché à Nice, au conseil général des Alpes-Maritimes, en tant que directeur général des services (DGS) voit débouler dans son bureau un tandem de choc : le député Christian Estrosi flanqué de son attaché parlementaire de 25 ans, Eric Ciotti.

La réforme en méforme

La suite, il la raconte merveilleusement : « Le parlementaire Estrosi avait demandé à me voir, je l'ai reçu. Il m'explique alors qu'il a toute confiance en son jeune collaborateur, Eric Ciotti, et qu'il lui est indispen-

sable de le garder à ses côtés, mais qu'il est appelé à faire son service. Il me dit alors qu'il a mieux à faire et qu'il va perdre son temps, avant de me demander s'il est possible de faire quelque chose. » Sidéré par cette demande, le contrôleur Rochereau, dont le métier consiste plutôt à faire respecter les règlements militaires, répond « froidement mais poliment qu'ils se sont trompés de personne ». Demander un passe-droit à un contrôleur général des armées n'est pas la meilleure idée du monde.

« Je me rappelle très bien que Ciotti a ensuite lui-même plaidé sa cause. Je lui ai d'ailleurs retourné que, dans l'armée, il y avait des tas de façons de ne pas perdre son temps ! » rigole encore le haut gradé. Penauds et déçus, Estrosi et Ciotti ressortent bredouilles du bureau du contrôleur, qui « n'en entend[ra] plus jamais parler ». C'est la raison pour laquelle, en désespoir de cause, Estrosi se tournera, quatre mois plus tard, vers François Fillon pour lui demander d'écrire au ministre de la Défense de l'époque, Jean-Pierre Chevènement...

Et, le pape, on ne lui a rien demandé ?

Christophe Nobili

● Au « Canard », Estrosi ne répond pas et Ciotti prétend que ce rendez-vous « n'a pas existé ».

Encore un trou(çon) de mémoire ?

Des banques très gourmandes

L'ÉPOQUE où les banques françaises réfléchissaient à rémunérer les dépôts de leurs clients est révolue. Désormais, selon la presse professionnelle, elles sont 87 % à facturer la tenue de comptes. Même La Banque postale n'y a pas résisté. A compter du 1^{er} janvier, ses clients devront payer 1 euro par mois, soit un doublement des frais. Le mouvement a été inauguré par BNP Paribas, fin 2015 : la banque au logo vert réclame 30 euros par an à ses clients ne disposant pas encore du package Esprit libre (carte Visa + Internet). La Société générale et LCL, elles, se

contentent de 24 euros. La Bred Banque populaire taxe 18 euros, et la Caisse d'épargne Ile-de-France 15 euros.

Pénalisés par les taux bas de la Banque centrale européenne, les établissements financiers essaient de se refaire la cerise en ponctionnant leurs clients. Et le pire reste à venir. Cet été, la banque coopérative bavaroise Raffeisen Bank a brisé un tabou en annonçant qu'elle exigeait dorénavant une commission de 0,4 % sur les dépôts supérieurs à 100 000 euros.

Retour aux liasses cachées sous le matelas ?